

## Seamonti explore les monts sous-marins Corse



Exploration pour la première fois de monts sous-marins corses grâce à un engin autonome d'une longueur de 6 mètres pour un peu plus d'une tonne, piloté depuis le navire.

Une campagne océanographique profonde a été réalisée en juin 2022 afin d'étudier les monts sous-marins au large de l'Agriate et d'Ajaccio, grâce à l'utilisation d'un véhicule autonome sous-marin.

Sur le navire océanographique **Alfred Merlin** (1), près de trois semaines ont été nécessaires pour réaliser l'étude de deux monts sous-marins, l'un au large d'Ajaccio opéré par la délégation de façade maritime Méditerranée de l'OFB, l'autre au sein du parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'OFB, la société Abyssa a coordonné ce programme de recherche avec un financement du plan de relance. « Nous avons très peu d'informations sur ces es-

paces. Il y a eu, en 1997, la campagne *Cylice* sur la sédimentation en mer des Ligures mais *Seamonti* est la première campagne spécifique aux monts sous-marins corses », souligne Jean-Laurent Massey, chargé de mission au parc. Il faut imaginer un mont dont la base est située à 2 300 mètres sous le niveau de la mer et qui culmine à 1 250 mètres. « La topographie particulière de ces formations rocheuses génère souvent une courantologie qui permet de concentrer des nutriments. Ces monts pourraient donc constituer un hotspot de biodiversité au milieu des fonds abyssaux, en attirant de nombreuses espèces. » Ces nouvelles connaissances sont cruciales pour les deux sites au large classés Natura 2000 pour lesquels la protection des habitats récifs profonds est une obligation. « En fonction des résultats, nous pourrions discuter de la mise en œuvre d'éventuelles mesures de gestion adaptées. »

Grâce à cette campagne océanographique, les cartes vont changer d'échelle : d'un maillage de 1 000 m<sup>2</sup>, on arrive à une précision d'un mètre et le sonar per-

met de capturer des images de 3 cm. « Nous distinguons les reliefs, les rides, les blocs de roche, les canyons, détaille Jean-Marc Sornin, président d'Abyssa. Une fois les informations traitées, nous pourrions distinguer les zones d'habitats. » Cette précision est obtenue grâce à un AUV, un engin autonome équipé de différents capteurs d'une longueur de 6 mètres pour un peu plus d'une tonne, piloté depuis le navire. « L'engin suit le relief et reste toujours à la même altitude (quelques mètres) par rapport aux fonds que l'on souhaite observer. La précision est évidemment plus importante que depuis un navire doté de trînes ou de perches dont la profondeur ne s'adapte pas au terrain. » Cette méthode permet de cibler les zones où de nouvelles campagnes de prélèvement et d'enregistrement vidéo pourront avoir lieu afin de dévoiler encore davantage la richesse de ces montagnes sous-marines.

(1) Navire océanographique du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm).

# 198 actions pour la biodiversité marine et littorale

Les DSF sont enfin adoptés ! Des feuilles de route pour chaque façade maritime pour les six prochaines années.

Ces 198 actions ont été conçues pour atteindre les objectifs environnementaux que se sont donnés les façades (après d'intenses travaux des conseils maritimes de façade) et ainsi permettre d'atteindre le bon état écologique des milieux marins. Elles visent l'amélioration de l'état écologique des populations d'espèces marines et de leurs habitats : des mesures pour réduire les pressions des activités humaines sur la biodiversité, pour mettre en place des actions de conservation de la biodiversité marine (comme les zones de protection forte) mais aussi des opérations de restauration.

Ces actions de portée nationale inscrites dans les plans de façade, mais également les actions propres à chacune d'entre elles, permettront de prendre en compte les spécificités locales. « Il n'y a pas de rupture. Le nouveau plan d'actions s'inscrit dans la poursuite des stratégies mises en œuvre lors du premier cycle (mouillage, zones de protection forte, gestion des sites Natura 2000...) tout en engageant de nouvelles démarches sur les sujets à enjeux comme l'artificialisation ou les espèces mobiles », assure Laure Verneyre, directrice déléguée pour la façade Méditerranée de l'OFB.

## Réduire l'impact des paquebots

Ainsi, les zones de protection forte (ZPF) doivent trouver leur place dans les années à venir. « Elles doivent représenter 5 % de la façade Méditerranée en 2027 contre 0,2 % aujourd'hui. C'est un objectif très fort et il faut y travailler sans tarder car cela va venir très vite ! En menant au préalable un exercice de concertation pour identifier les enjeux principaux et les zones où nous devons agir en priorité. »



Limiter l'artificialisation du littoral compte parmi les actions phares de la façade Méditerranée. Le port de Saint-Cyprien, dans les Pyrénées-Orientales.

« Dans notre plan d'actions, il y a des mesures qui concernent aussi l'artificialisation du littoral, indique Marion Brichet chargée de mission milieux marin à la DIRM Méditerranée. En prenant l'année 2019 comme référentiel, nous avons comme objectif de ne pas continuer à artificialiser au-delà de 0,1 % dans les aires marines protégées. »

Par ailleurs, au cours de ce nouveau cycle de 6 ans, des actions pour réduire l'impact des navires de croisière sur l'environnement seront entreprises. « Marseille est le premier port de croisière de France. Pour nous, c'est un enjeu important. Nous proposons une quinzaine d'actions comme la limitation de la vitesse, le zéro rejet à moins de 12 milles des côtes, ou l'usage

de carburants moins polluants. Nous travaillons avec chaque compagnie pour arriver à la signature d'une charte certifiante dont le respect sera acté par un organisme indépendant. »

Ce modèle de la certification indépendante est utilisé depuis plusieurs années dans les ports de plaisance, mis en place sous l'impulsion de l'Union des ports de plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco. « Nous avons créé les deux seules certifications au monde : Port propre en 2011 et Port propre actif en biodiversité en 2018, indique sa déléguée générale, Véronique Tourrel-Clément. Le déploiement de ces certifications est désormais inscrit dans les documents stratégiques de façade. C'est une réelle avancée. »



3 questions à...

Barbara Leroy

Cheffe de projet plan d'actions pour le milieu marin de l'OFB

## “ L'OFB est en première ligne

**Qu'apporte ce nouveau plan d'actions par rapport au premier ?**

Il apporte quatre fois plus de choses : d'une soixantaine d'actions identifiées au cycle 1, nous passons à près de 200 au cycle 2. Le plan d'actions est plus intégré, plus global et issu d'une très bonne connaissance du territoire. Il a été construit sur des bases scientifiques robustes et grâce à un éclairage venu du terrain. Il faut également souligner qu'en plus de ces 198 actions nouvelles, celles entamées lors du premier cycle continuent.

**Quel est le niveau d'implication de l'OFB dans l'élaboration de ce plan de mesures et sa mise en œuvre ?**

L'OFB est en première ligne. Sur les 198 actions de ce second plan, l'OFB est identifié pour 135 d'entre elles. Il y a eu plus d'un an de travail des collaborateurs de l'OFB au niveau national et territorial. Il s'est appuyé sur des réunions thématiques, aussi bien sur les oiseaux, les habitats benthiques, les mammifères, les usages, etc. que sur des groupes transverses aux côtés des autres services de l'État. Ce niveau d'implication a été très important au niveau de la conception et le sera

tout autant au moment de la mise en œuvre des actions.

**Quelles sont les actions les plus stratégiques selon l'OFB ?**

L'OFB gère la moitié des 220 sites Natura 2000. C'est sur ces territoires vitrine que nous serons capables d'impulser des changements. Il s'agit d'actions de restauration, destinées à avoir un impact avéré sur le milieu. Si on montre que ça marche, nous pourrions établir plus facilement des partenariats avec d'autres gestionnaires.

# DCSMM : des actions partagées

Services de l'État, ONG, organismes de recherche, professionnels et usagers s'organisent pour mettre en œuvre les plans d'actions et de surveillance des documents stratégiques de façade, fraîchement adoptés par les préfets coordonnateurs.

Les 198 mesures du second plan d'actions des DSF ont été chiffrées à 55 millions d'euros par le bureau d'études mandaté par le ministère de la Transition écologique. Soit quelque 10 millions d'euros par an. Un pilote par action a été désigné : il doit identifier les acteurs-partenaires et les sources de financement disponibles, conditions essentielles pour la réalisation dans les délais de ces actions (2027). L'OFB pilotera de nombreuses actions. Avec le WWF, il prépare un programme Life (1) dédié aux espèces mobiles (oiseaux, mammifères marins, tortues...). « Ce sont 60 actions des plans qui pourraient ainsi être couvertes et recevoir des moyens de financement de l'Europe. On imagine souvent qu'un Life doit avoir une dimension européenne alors que ce n'est pas obligatoire. Celui sur lequel nous travaillons concerne les différentes façades françaises », explique Ludovic Frère Escoffier, responsable du programme océan à WWF France. L'ONG travaille main dans la main avec l'OFB. « Nous sommes coordinateurs avec l'OFB de ce Life. C'est une première. C'est une véritable dynamique, une façon de faire multipartite qui nous permet d'avoir une action structurée et intelligente entre partenaires, de l'amont des projets jusqu'à leur mise en œuvre. » « Nous apportons de notre côté notre appui technique et financier à beaucoup d'actions, indique Manuel Sarraza responsable du service littoral et mer de l'agence de l'eau Seine Normandie. Nous travaillons par exemple à la suppression des verrous

estuariens qui perturbent la remontée des migrants. Et nous finançons la gestion et la renaturation des zones côtières, dans le contexte de l'adaptation au changement climatique. »

L'agence de l'eau pilote également une action relative aux déchets dans les réseaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. « Il faut diminuer et supprimer la pollution des sédiments issue des réseaux d'assainissement qui débouchent dans les bassins portuaires. Il s'agit d'un travail de fourmi pour remonter les réseaux quand on détecte une pollution. Nous finançons les études mais aussi, et surtout, les travaux pour résoudre les problèmes. »

Les services de l'État mèneront également des actions, en particulier en direction des usagers des espaces maritimes. « Les acteurs de la façade sont volontaires pour mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'actions pour un nautisme durable, souligne Hélène Legrand, responsable adjointe de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral de la DIRM nord-Atlantique-Manche ouest. Dans ce cadre, nous irons à la rencontre de tous les usagers, que ce soit lors de leur formation, des opérations de contrôle, du passage du permis côtier ou lorsqu'ils participent à des manifestations dans des zones Natura 2000. Pour les organisateurs de ces événements, l'aspect de la sensibilisation du public aux bonnes pratiques doit être intégré dès la présentation de la demande. »

« La Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer s'impliquera aussi. Elle a proposé de mettre en place des opérations de recensement, indique Hélène Legrand. Et une application va être déployée, qui doit permettre de cerner la pression et de connaître les usages. Cela ouvre la porte à une gestion durable de la ressource. »

(1) Le programme Life est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.



Yves Gladu / Office français de la biodiversité

Les espèces mobiles marines et les interactions avec les activités humaines font l'objet d'un projet européen qui sera déposé par la France en automne prochain. Fileyeurs de retour de pêche à Boulogne-sur-Mer.

## Biodiversité des clés pour agir



### « Biodiversité, des clefs pour agir »

C'est le premier numéro de la revue technique trimestrielle publiée par l'Office français de la biodiversité. Au sommaire de cette édition sur la thématique marine : le suivi des phoques par balises en Manche et mer du Nord.

## Un Français sur deux

souhaite voir les entreprises s'engager prioritairement sur l'environnement et le climat (Ifop 2019). L'OFB accompagne certaines de ces entreprises dans la transition écologique : 77 d'entre elles ont déjà rejoint le programme de l'OFB « Entreprises engagées pour la nature ».

L'OFB et la Toulaine ont signé un partenariat qui devrait permettre de mieux intégrer les enjeux de biodiversité dans les formations destinées aux professionnels de la mer.

### Film



Claude Bourdon/OFB

Un film d'animation « C-mon spot » sensibilise les usagers de loisirs nautiques à la protection des oiseaux en période de nidification. Un programme et une production OFB à découvrir. [www.facebook.com/cmonspot](http://www.facebook.com/cmonspot)

# Diagonale 100 : l'exploit et l'engagement

Le projet s'appelle Diagonale 100. Une traversée en paddle de 100 km entre Saint-Vaast-la-Hougue et Deauville à travers deux zones Natura 2000. François Asse s'est lancé dans un défi sportif mais aussi citoyen en signant la charte Natura 2000.

Il est 12 h 30. La chaleur de juin est déjà là. À l'intérieur, dans un coin des vestiaires d'un gymnase de Caen aménagé en salle de sport rudimentaire avec quelques appareils de musculation, François Asse, 44 ans, transpire déjà. À grosses gouttes. Ses préparateurs physiques ne le ménagent pas. Le rythme cardiaque qui s'affiche sur un ordinateur s'affole et flirte avec les 160 pulsations par minute. Il encaisse, grimace et continue. « *Et dire que je suis volontaire* », lance-t-il pendant les quelques précieuses secondes de repos qui rythment les exercices.

Ces séances, programmées une fois par semaine, sont devenues une routine. Ce matin-là, il s'est levé à 5 h pour commencer aussitôt sa journée de travail d'expert en bâtiment puis pouvoir caser sa séance d'entraînement. « *Je me suis lancé ce pari de traverser la baie de Seine entre Saint-Vaast-la-Hougue et Deauville en paddle. Ce n'est pas un objectif qu'on peut atteindre sans efforts* », sourit-il. Les deux ports sont distants de 100 km. En ajoutant les vents, les courants et la houle, ce sont entre 15 et 18 heures de rame qui attendent ce passionné de la mer au cours de ce défi qu'il a baptisé Diagonale 100.

François Asse a débuté par la planche à voile, il y a un peu plus de 30 ans sous le regard de son père, président du club de voile de sa commune en Normandie. « *Je me suis mis au paddle il y a 5 ans. Avec la planche à voile, il y avait la frustration de ne pas pouvoir aller à la mer les jours sans vent. Là, je peux aller à l'eau tout le temps* », raconte-t-il en attachant soigneusement sa planche de 4,85 mètres de long sur la galerie de sa voiture. Cet engin de 13 kg, c'est lui qui l'a conçu avec l'aide d'un créateur de planche breton. « *Elle est adaptée au plan d'eau, à ma*



Sebastien SALOM-GOMIS / BELLAVISTA

« Cette notion de sensibilisation est très importante. »

taille. Il faut de la stabilité, du confort et de la glisse. »

La glisse, c'est la sensation qu'il recherche. « *Il y a une notion de liberté. En se mettant à l'eau très tôt le matin, il y a une dimension très intense. On évolue seul, presque sans bruit au milieu de la nature.* » En arrivant à la plage de Lion-sur-Mer où il s'entraîne, le rituel est bien rodé. Il pose délicatement sa planche sur des tréteaux, met sa combinaison et ses équipements de sécurité dont un bracelet d'alerte de la SNSM, puis s'élanche dans l'eau fraîche pour aligner les kilomètres. « *Je me suis offert ma première traversée pour mes 40 ans entre Jersey et le Cotentin, un périple de 35 km. C'était un vieux rêve d'enfant : j'avais assisté à l'arrivée à La Baule de Stéphane Peyron en 1987. Il avait fait la traversée New York-La Baule en planche à voile. Pour moi, c'était le héros, l'aventurier.* »

Son aventure à lui, se déroulera entre la mi-août et la mi-septembre selon

les conditions météo. Il s'élançera, suivi par son ami pêcheur professionnel Jean-Marie sur son chalutier de 19 mètres. « *Ma liberté, ce sera le jour de la traversée. D'ici là, je ne transige pas avec la sécurité ni les autorisations.* » Naviguant à plus de 2 milles de la côte, François Asse a en effet dû aller à la rencontre des services de l'État. « *En fait, j'ai reçu de l'aide tout au long de ce projet, ça fait plaisir et j'ai vraiment appris énormément de choses sur la biodiversité et sa préservation.* » Il a ainsi signé la charte Natura 2000 des sites qu'il traverse, la baie de Seine occidentale et la baie de Seine orientale.

Les engagements contenus dans la charte portent sur des pratiques de gestion des espaces inclus dans le site, ou des pratiques de loisirs respectueuses des habitats naturels et des espèces. « *Cette charte, pour moi, c'est un véritable engagement. C'est une démarche environnementale qui n'est*

## Repères

- **Natura 2000.** En mer c'est un réseau européen d'aires marines protégées désignées au titre de la protection des habitats et espèces patrimoniaux.
- **13 000 euros.** Le budget de cette aventure hors norme.
- **Entraînement.** La préparation physique a débuté le 14 septembre 2021.

pas anecdotique. Au-delà du projet, c'est une autre approche de la façon de pratiquer qui perdurera bien après la traversée. » Il sait qu'il doit prêter une attention particulière aux mammifères, comme les bandes de grands dauphins qu'il rencontre régulièrement et qu'il tente de photographier, mais aussi aux oiseaux, sternes, goélands, mouettes rieuses, fous de Bassan, cormorans huppés et autres grands cormorans qui peuplent ces zones. « *En septembre, il n'y a pas grand risque de dérangement. La période de nidification est passée et les hivernants ne sont pas encore arrivés.* »

La charte l'engage aussi à se former, s'informer et informer les autres. « *Il y a cette notion de sensibilisation qui est très importante. Je ne sais pas si je me considère comme un ambassadeur, mais j'ai aujourd'hui cette conscience de notre environnement et de ses fragilités.* » Ce sera une partie du message qu'il délivrera aux élèves de l'école de Deauville qu'il doit rencontrer. « *Aujourd'hui, toutes les informations pour contribuer à préserver l'environnement sont disponibles sur le site de l'OFB. Il suffit de le consulter pour adapter sa pratique qu'on soit plaisancier, pêcheurs ou plongeur. C'est l'affaire de tous.* »

**Directeur de la publication :** Pierre Dubreuil  
**Rédactrice en chef :** Agnès Poirat  
**Rédacteur :** Pierre-Baptiste Vanzini  
**Ont participé à ce numéro :** Muriel Chevrier, Delphine Meyssard, Anne Nicolas, Michel Peltier, Sophie Poncet.  
**Office français de la biodiversité :**  
16, quai de la Douane  
CS 42932 / 29 229 Brest cedex 2

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)